



Association pour la Reconnaissance des Acquis

## RAPPORT DE CONFORMITE DU PORTFOLIO

Nous certifions que le portfolio de  
**Madame, Monsieur**  
est conforme aux exigences du label pour la démarche « portfolio-bilan de compétences »,  
défini par l'Association pour la reconnaissance des acquis (ARRA).

Le portfolio est établi par son auteur-e dans une visée de (cocher la case qui convient svp.) :

**Démarche exploratoire :**

**Dossier ciblé**

Le présent rapport est établi sur la base des critères ci-dessous dont les éléments suivants se retrouvent dans le document présenté par l'auteur-e :

### 1. STRUCTURE

- Exposé du-des objectif-s de l'auteur-e
- Inventaire exhaustif des expériences de vie sous forme de liste ou de tableau synoptique
- Curriculum vitae et autobiographie résumée
- Analyse des expériences sélectionnées et mise en évidence des acquis / ressources issus de ces expériences
- Auto-évaluation des acquis et ressources
- Introduction explicative à la synthèse et au référentiel de compétences utilisé
- Synthèse sous forme graphique ou listée
- *Démonstration et/ou commentaire sur les compétences (pas nécessaire si démarche à visée purement exploratoire)*
- Conclusion : réflexion sur la démarche, ce qui en a été appris, l'atteinte des objectifs
- Pièces justificatives pertinentes

### 2. PRESENTATION

- Page de garde comportant les coordonnées de l'auteur-e et celles du destinataire
- Table des matières correspondant au contenu du document
- Identification des chapitres
- Liste et numérotation des pièces justificatives
- Attestation de l'institution ou de l'accompagnateur-trice s'il y a lieu
- Document dactylographié

### **3.COHERENCE DE LA DEMARCHE AVEC LE/LES OBJECTIFS ENONCES**

### **4.COMMENTAIRES**

Lieu, le

Groupe Rapport de conformité

SPECIMEN